

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à dix-sept heures trente, le Conseil municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du vingt-deux septembre deux mille vingt-trois adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Mairie de FORCALQUEIRET

Effectif légal: 23

Quorum: 12

Présents: 16

Suffrages exprimés : 21

<u>Présents</u>: AIPERTI Maryse, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, LAHERTE Séverine, MARION Sylvie, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, VACHER Nicolas

Absents excusés: ALLAIN Thierry, DANVY Jacques, JANEY Emilie, PABOIS Florie,

PICHON Chadia, TOURREL Roger, VAN GORKUM Valéry

<u>Pouvoirs</u>: ALLAIN Thierry à BRINGANT Gilbert, PABOIS Florie à DORVAUX Jacques, PICHON Chadia à HARDY Laetitia, TOURREL Roger à MARION Sylvie, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DE LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

VU le Code Général des Collectivités Locales,

VU la délibération n°2020/038 du 10 juillet 2020 portant désignation des délégués à la sécurité civile, VU la démission de Monsieur Richard MARTINEZ, délégué titulaire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner un représentant de la commune auprès de la RCSC afin de remplacer l'élu ayant démissionné,

Madame Emilie GANI-BRIDOUX présente sa candidature pour siéger au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile en tant que déléguée titulaire en lieu et place de Monsieur Richard MARTINEZ. Elle obtient 20 voix sur 21.

Madame Emilie GANI-BRIDOUX est désignée déléguée titulaire de la commune de FORCALQUEIRET auprès de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Le Maire,
Gilbert BRINGANJ

La secrétaire de séance Chrystelle MOSTACCI

Séance du 28 SEPTEMBRE 2023 N°2023/032

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en préfecture le 05/10/73
- publication le OS/10/23

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

AR Prefecture

083-218300598-20230928-DEL2023_032-DE Reçu le 05/10/2023 Publié le 05/10/2023

Séance du 28 SEPTEMBRE 2023 N°2023/032

DEPARTEMENT DU VAR

Mairie de FORCALQUEIRET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à dix-sept heures trente, le Conseil municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du vingt-deux septembre deux mille vingt-trois adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23

Quorum: 12 Présents: 16

Suffrages exprimés: 21

<u>Présents</u>: AIPERTI Maryse, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, LAHERTE Séverine, MARION Sylvie, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, VACHER Nicolas

<u>Absents excusés</u>: ALLAIN Thierry, DANVY Jacques, JANEY Emilie, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOURREL Roger, VAN GORKUM Valéry

<u>Pouvoirs</u>: ALLAIN Thierry à BRINGANT Gilbert, PABOIS Florie à DORVAUX Jacques, PICHON Chadia à HARDY Laetitia, TOURREL Roger à MARION Sylvie,

VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DE LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

VU le Code Général des Collectivités Locales,

VU la délibération n°2020/038 du 10 juillet 2020 portant désignation des délégués à la sécurité civile, VU la démission de Monsieur Richard MARTINEZ, délégué titulaire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner un représentant de la commune auprès de la RCSC afin de remplacer l'élu ayant démissionné,

Madame Emilie GANI-BRIDOUX présente sa candidature pour siéger au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile en tant que déléguée titulaire en lieu et place de Monsieur Richard MARTINEZ. Elle obtient 20 voix sur 21.

Madame Emilie GANI-BRIDOUX est désignée déléguée titulaire de la commune de FORCALQUEIRET auprès de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Le Maire, Gilbert BRINGANT La secrétaire de séance Chrystelle MOSTACCI

AR Prefecture

083-218300598-20230928-DEL2023_032-DE Reçu le 05/10/2023 Publié le 05/10/2023

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en préfecture le
- publication le

Séance du 28 SEPTEMBRE 2023 N°2023/032

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.